



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 1692

Texte de la question

Alors que les nouvelles technologies de l'information et de la communication connaissent un essor considérable dans le monde entier, les équipementiers se trouvent confrontés à de réels problèmes de restructuration industrielle et de suppression d'emplois dans de nombreux pays, en Europe notamment. M. Dino Cinieri demande à Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'elle pourrait prendre pour favoriser la mise en place de conditions favorables afin de soutenir les entreprises françaises de la filière des télécommunications.

Texte de la réponse

À la suite des annonces de réduction d'effectifs réalisées au début de l'année 2007 dans le secteur des télécommunications, un groupe de travail a été mis en place à la mi-mars par le Gouvernement. Ce groupe, présidé par M. Pascal Faure, vice-président du conseil général des technologies de l'information, était constitué de 14 membres : dirigeants d'entreprise, représentants des salariés et personnalités qualifiées. Le 19 avril 2007, conformément au mandat qui lui avait été confié, le groupe de travail a remis un rapport d'étape présentant un état des lieux du secteur. L'analyse met en évidence que le secteur des équipementiers en télécommunication est engagé dans une mutation structurelle progressive et nécessaire, conséquence d'une pression concurrentielle aujourd'hui très forte due à la fois à la politique d'achat rigoureuse des opérateurs et à la concurrence asiatique nouvelle. Fin juillet, le groupe a remis un rapport énumérant 16 propositions visant à démultiplier l'effort de recherche et développement (R&D) et d'innovation, à mettre en place une politique publique vigoureuse en faveur des infrastructures et des usages, à promouvoir au niveau européen un écosystème fort et innovant favorisant le développement du secteur TIC, à préserver notre potentiel de compétence en mettant en place une gouvernance adaptée à l'enjeu majeur que représentent les TIC pour la croissance et l'emploi. Le ministère étudie actuellement la mise en oeuvre de ces recommandations.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1692

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 juillet 2007, page 5018

Réponse publiée le : 20 novembre 2007, page 7287